PARDI
Parents pour la déficience intellectuelle

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020-2021

Présenté aux membres lors de l'assemblée générale annuelle le mercredi 9 juin 2021

Parents pour la déficience intellectuelle – *PAR*DI

3958, rue Dandurand – Bureau 5
Montréal (Québec) H1X 1P7
Tél : 514 376-6644
pardi@pardi.quebec
www.pardi.quebec

Le présent rapport d'activités présente les diverses actions et projets menés par PARDI entre le 1er avril 2020 et le 31 mars 2021.

SOMMAIRE

Mot du conseil d'administration 2

Mot de la coordonnatrice 3

La mission 4

La vie démocratique 5

Le financement 7

Le personnel 7

Les membres 9

Ce que nous offrons 12

Les faits saillants de 2020-2021 20

La visibilité 26

Représentation et concertation 29

Rédaction, relecture et correction :
L'équipe de PARDI

L'utilisation du genre masculin et l'acronyme DI (déficience intellectuelle) ont comme seul but d'alléger le texte.

LE MOT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tous les jours, je regarde les chiffres de la pandémie et je me réjouis ; au moment où j'écris ce texte, c'est la fin mai et le nombre de cas baisse rapidement. J'aimerais tellement avoir un été sécuritaire et relaxant.

Je pense à vous, les parents de PARDI, et je me dis « on est fait fort ». Deux hivers, deux printemps de confinement et bon nombre de familles s'en sortent ou presque. Peu de familles l'ont eu facile.

J'en profite pour souhaiter du courage aux familles qui ont dû faire face à des problèmes majeurs : hospitalisations, fermetures de dossiers, éloignement. Surtout, ne baissez pas les bras.

Dans un autre ordre d'idées, ce serait intéressant que les familles qui ont trouvé des trucs pour passer à travers cette crise inédite nous racontent leurs histoires.

Ceci étant dit, j'aimerais remercier l'équipe de travail pour avoir continué de répondre à vos questions, produire le bulletin, le courriel du jeudi, etc., participer à des réunions pour protéger nos acquis, gérer la crise au meilleur de leurs connaissances.

Delphine, Lyrvold et aussi Aline qui nous a quittés, vous avez relevé bien des défis au cours des 18 derniers mois. Vous avez continué à remplir la mission principale de PARDI, défendre les droits des personnes qui ont une déficience intellectuelle.

Je voudrais aussi remercier les membres du conseil d'administration, Danielle Gaudet, Marie-Cécile Ermine, Claudine Stichelbout et mes collègues du comité de direction, Maria Ricciardi et Isabelle Perrin, qui m'ont grandement épaulée.

L'année qui vient sera sous le signe des services publics : la réadaptation, il faut que ça se passe avec les intervenants du réseau. Nous allons fort probablement vous demander votre participation en cours de route parce que cette bataille, c'est, selon mon regard de vieille militante, la plus costaude de toutes et elle va prendre plusieurs années. Si on ne la fait pas, je me demande ce qui restera des services en déficience intellectuelle dans 5-7 ans. Ce n'est qu'en mettant nos forces, en regroupant de plus en plus de gens susceptibles de nous appuyer que nous pourrons mettre le pied dans la porte des décideurs. Alors, ils devront nous écouter.

Chaque geste que vous poserez sera déterminant pour l'avenir des personnes qui ont une déficience intellectuelle.

Bon été,

Hélène Morin, présidente

LE MOT DE LA COORDONNATRICE

La défense des droits, plus difficile que jamais, mais aussi plus nécessaire que jamais.

Moral en baisse, perspectives bouchées, dossiers mis en vigie, accélération de la dégradation des services publics, les personnes vivant dans les milieux de vie substituts en confinement drastique depuis 11 mois, explosion du nombre de dossiers fermés, etc. La liste est longue de tristes réalités et de situations où les personnes ayant une déficience intellectuelle et leurs familles se sont senties et se sentent encore impuissantes. 2020 avait de quoi nous faire perdre pied!

Début 2021, ce fût les autorisations de visite interdites à la dernière minute, l'attente interminable du vaccin et nos luttes communes pour la priorisation des personnes handicapées, l'absence de services ou d'activités de jour… les familles et leurs enfants ou proches subissent un dur coup au moral depuis de nombreux mois maintenant. À PARDI, le volume des appels a été multiplié par 5, ils proviennent de tout le Québec. Les parents contactés n'ont plus le coeur à l'optimisme, ils se sentent abandonnés. Mais ils ne sont pas résignés pour autant. Il y a urgence, dans les années qui viennent, à revendiquer auprès des ministères, celui de la santé et des services sociaux en premier lieu, mais pas seulement, des services qui ont disparu et à dénoncer l'état des lieux inacceptable.

L'année 2020-2021 a été placée sous le signe de la mobilisation et de la revendication pour PARDI. Nous devons, vous devez, pouvoir compter sur des services publics forts. C'est cette lutte, entre autres, qui nous a mobilisées cette année et qui devra se poursuivre dans les prochains mois et les années à venir car elle est de longue haleine. Elle est cependant la seule qui puisse garantir un avenir meilleur pour vos enfants, vos proches ou les personnes que vous accompagnez.

2020-2021 fût également l'occasion de soutenir de nombreux membres dans les défis qu'ils ont dû traverser, dans un accompagnement de proximité dans des situations et dossiers, dans des rencontres téléphoniques ou virtuelles et à travers une communication renforcée pour toujours les tenir informer des enjeux, des dossiers, des directives, de notre travail, nos actions et celles de nos partenaires.

On n'en fait jamais assez en terme de soutien aux familles et de défense des droits. On voudrait toujours faire mieux mais, équipe et conseil d'administration, nous avons, avec engagement,

essayé de maximiser nos services, activités et outils au service du renforcement de notre mission. En 2020-2021, PARDI a plus encore que jamais défendu vos droits.

Vous pourrez découvrir dans ces pages les actions que nous avons menées à cet effet, les partenaires avec lesquels nous nous sommes associés et, cette année encore, notre étroite collaboration au sein de SOS DI SERVICES PUBLICS pour la réaffirmation du rôle central de l'état dans la définition et la dispensation des services en déficience intellectuelle. Je terminerai par des remerciements : Aux membres du conseil d'administration pour leur engagement sans failles et leur soutien de l'équipe de travail. À mes deux collègues, précieuses, c'est en équipe seulement que nous pouvons être forts dans nos actions au service de notre Mission.

Quant à vous, cher(e)s membres, merci pour votre confiance. Nous espérons avoir pu vous aider à traverser cette période inhabituelle de nos vies et que vous avez pu vous sentir moins seul(e)s face à l'immensité des obstacles et défis. Merci d'être notre inspiration au quotidien, vous nous avez donné beaucoup d'énergie. Et il en fallait !

Delphine Ragon, coordonnatrice

NOTRE MISSION

NOTRE VISION

PARDI regroupe depuis 1997 des parents ou proches responsables de personnes qui présentent une déficience intellectuelle sur l'Ile de Montréal.

MISSION

Promouvoir les intérêts et défendre les droits des personnes ayant une déficience intellectuelle.

VISION

La protection et l'amélioration de la qualité de vie des personnes ayant une déficience intellectuelle et leurs familles.

Principaux objectifs

- Informer les familles ou les tuteurs de ces personnes ;
- Représenter celles-ci auprès des différentes autorités concernées, notamment le CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal), les gouvernements, etc., et favoriser le partenariat en ce sens ;
- Intéresser et sensibiliser les parents, tuteurs et citoyens à la réalité des personnes présentant une déficience intellectuelle ;
- Offrir et promouvoir l'organisation de séances d'information et d'échanges à l'intention des parents ou des proches d'une personne présentant une DI.

LA VIE DÉMOCRATIQUE

Le Conseil d'administration

Compte tenu de la situation particulière en lien avec la pandémie, l'assemblée générale du 24 novembre 2020 a dû être annulée. Les documents ont été entérinés par les administratrices du Conseil d'administration.

L'engagement du Conseil d'administration constitue une force au sein de PARDI. Leur présence engagée lors des rencontres du Conseil d'administration puis, tout particulièrement lors de la période de crise en lien avec la Covid-19, le CA fut d'un grand soutien auprès de l'équipe. Elles ont fait preuve d'une grande flexibilité et d'ouverture.

Entre le 1er avril 2020 et le 31 mars 2021, les membres du Conseil d'administration se sont réunis à 9 reprises. En 2020 : les 20 avril, 22 juin, 31 août, 30 septembre (exécutif), 19 octobre, 16 novembre, 30 novembre et, pour l'année 2021: 11 janvier et 15 février.

Les parents et membres de l'Association peuvent assister aux réunions du Conseil d'administration. Ils doivent toutefois communiquer leurs intentions auprès des membres du personnel afin que leur présence soit inscrite à l'ordre du jour. Au cours de la période couvrant l'année financière 2020-2021, aucune demande n'a été formulée à cet effet.

Composition du Conseil d'administration

- Mme Hélène Morin, présidente
- Mme Isabelle Perrin, vice-présidente
- Mme Maria Ricciardi, trésorière
- Mme Marie-Cécile Ermine, secrétaire
- Mme Nathalie Champagne, administratrice
  (démission du poste le 21 octobre 2020)
- Mme Danielle Gaudet, administratrice
- Mme Claudine Millot-Stichelbout, administratrice

Travaux du Conseil d'administration

Cette année encore, les administratrices ont suivi plusieurs dossiers d'importance dans la gestion et consolidé la mission de l'Association.

Le Conseil d'administration de PARDI est uniquement composé de parents ou proches. Autant dire qu'il ne perd jamais de vue la mission de l'organisme et qu'il est un phare qui guide l'équipe terrain.

Ce rôle de guide il l'a pleinement joué cette année, soutenant l'équipe dans l'identification des priorités en une année où tout pouvait parfois paraître prioritaire. En étant particulièrement structurant, tout en faisant confiance aux décisions des employées, il a été vigilant au bien-être de toutes afin de maintenir la solidité de l'équipe en place et garantir une qualité de vie au travail. Il s'est plus particulièrement assuré que les communications renforcées avec les membres ne relèvent pas d'un soutien psychosocial qui n'est pas dans notre mandat, mais qui est celui des intervenants du réseau de services publics.

Sur le plan de la défense des droits des familles et des personnes ayant une déficience intellectuelle, les membres du CA ont poursuivi leur implication et renouvelée celle de PARDI au sein du comité organisateur de SOS DI SERVICES PUBLICS, convaincus qu'il importe qu'un camp de réflexion et de revendication se développe le plus rapidement possible afin de cerner les besoins des personnes qui présentent une DI et les services qu'elles requièrent et face à l'urgence d'agir. Rappelons que SOS DI SERVICES PUBLICS est une organisation de promotion qui est née de l'initiative du regroupement de parents de personnes ayant une déficience intellectuelle (RAPPADIM), de PARDI et du comité des usagers du CIUSSS du Centre -Sud -de -l'île - de -Montréal.

Notre présidente, Hélène Morin, s'est également impliquée dans l'organisation d'une conférence sur la question des agressions sexuelles des personnes ayant une déficience intellectuelle. Cet événement a eu lieu sur son initiative.

Sur le plan de la gestion, le comité exécutif a été très présent et impliqué autant sur le plan des ressources humaines que sur des éléments de la gestion administrative et financière en lien avec le financement PSOC tels que le fond d'urgence et le plan des actifs non affectés.

PARDI compte sur 7 administratrices dévouées et motivées, tous parents et proches d'une personne ayant une déficience intellectuelle, pour veiller à la bonne gestion de l'Association.

LE FINANCEMENT

Grâce aux allocations de développement et aux crédits consentis par le ministère de la Santé et des Services sociaux à la région de Montréal et aux organismes communautaires, PARDI a bénéficié pour l'exercice financier 2020-2021 d'une subvention totale à la mission globale de 120 035 $ dans le cadre du *Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC)*.

Ce soutien financier assure notamment le fonctionnement et les coûts d'opération de l'Association. Il permet également la publication de l'Info-Parents, de même que l'organisation d'ateliers et de conférences à l'intention des proches de personnes vivant avec une déficience intellectuelle. Ce financement a permis à l'Association de maintenir en poste une coordonnatrice sur une base de cinq jours par semaine (35h), une agente de développement à raison de quatre jours par semaine (28h) ainsi qu'une adjointe administrative à raison de 20 heures par semaine.

La cotisation annuelle n'a pas été augmentée et est toujours de 15 $.

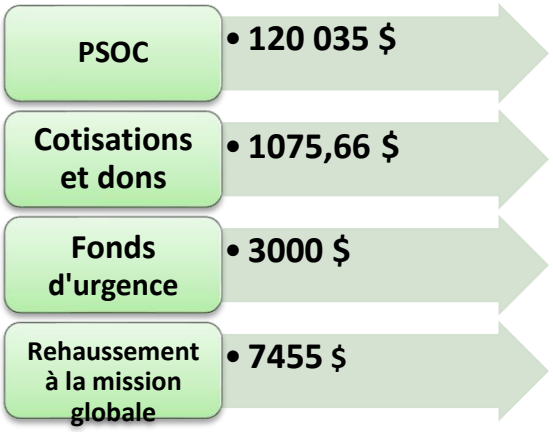

Dans le contexte de la pandémie de la COVID-19 et des mesures adoptées par les autorités gouvernementales pour protéger la santé de la population du Québec et réagir de manière responsable, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a mis en place une aide d'urgence de 20 M$ pour les organismes admis et financés en mission globale dans le cadre du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC). De cette somme, un financement ponctuel de 4 815 090 $ a été alloué au Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (CCSMTL) dans le but de répondre aux besoins financiers supplémentaires exprimés par certains organismes communautaires dans le contexte.

Ainsi, afin de soutenir notre organisme dans la réorganisation de son offre de services pour répondre aux besoins des populations vulnérables, le Service régional des activités communautaires et de l'itinérance (Service régional) du CCSMTL nous a alloué une somme non récurrente de 3 000 $.

Dans le cadre du budget 2020-2021 le gouvernement du Québec a également annoncé un rehaussement de 40 millions M$ au PSOC et ce de façon récurrente à partir de 2020-2021.

Pour PARDI c'est un rehaussement de 7455$ qui a été octroyé à la condition de déposer un plan des actifs nets non affectés dépassant 25 % de nos dépenses annuelles.

LE PERSONNEL

Au cours de l'année, l'équipe a été composée de 3 personnes ayant chacune à cœur la mission de PARDI :

Delphine Ragon,
Coordonnatrice

Aline Vancompernolle,
Agente de communication et développement

Lyrvold Alexandre,
Adjointe administrative

De gauche à droite : Lyrvold, Delphine, Aline

Bénévoles

Les membres du Conseil d'administration se sont réunis pour un total de 221 heures. Hélène Morin a consacré 27 heures pour l'organisation et l'animation de la conférence sur les agressions et la déficience intellectuelle en collaboration avec Justice Pro Bono.

Cette année, le personnel a participé à des formations dans les domaines de :

Webinaire | Premiers secours psychologiques Une réponse dans les situations d'urgence	Lyrvold Alexandre Adjointe administrative
Soirée d'informations Mieux connaître et comprendre le répit	Lyrvold Alexandre Adjointe administrative
Optimiser la page Facebook de votre organisation Organisée par le RIOCM	Aline Vancompernolle, Agente de communication et développement
Organiser et animer une AGA virtuelle Organisée par le RIOCM	Aline Vancompernolle, Agente de communication et développement

Vivre au quotidien les critères de l'action communautaire autonome Organisée par le RIOCM	Delphine Ragon Coordonnatrice Lyrvold Alexandre Adjointe administrative
Réussir avec les médias Organisée par L'Accompagnateur	Lyrvold Alexandre Adjointe administrative

Les locaux loués sont situés dans une bâtisse appartenant à la Société québécoise de la déficience intellectuelle (SQDI) et donnent accès à une salle de réunion pour recevoir les participants aux ateliers et conférences organisés par PARDI à l'intention des familles. Ce choix de localisation permet également de côtoyer certains de nos partenaires qui occupent le même immeuble : La SQDI, RANQ - Regroupement des Aidants Naturels du Québec, Naos jeunesse, Unis pour les petits, la Fédération des Mouvements Personne d'Abord du Québec, Action Autonomie, CooPERE, le Regroupement des aveugles et amblyopes du Québec.

Bien que les bureaux de PARDI soient fermés depuis avril 2020, PARDI comme les organismes œuvrant dans le milieu du handicap, de la déficience intellectuelle et du trouble du spectre de l'autisme se sont tous mis à s'organiser pour fournir leur service essentiel, à savoir un numéro de téléphone et un courriel pour toute urgence. L'équipe s'est mis en mode de télétravail, une fois par semaine un membre de l'équipe s'est assuré de gérer le courrier et messages acheminé au bureau.

LES MEMBRES

Nous offrons nos services à des familles ayant un enfant présentant une déficience intellectuelle, quel que soit son âge.

Ces familles sont domiciliées dans le grand Montréal.

605 membres

PARDI compte à la fois de jeunes familles (ayant des enfants en bas âge, des adolescents) et des familles dites vieillissantes (parents entre 65 et 80 et +)

Portrait global de nos membres

PARDI offre des services à des familles ayant un enfant présentant une déficience intellectuelle, quel que soit son âge. Les parents/proches - membres, qui ont en commun les mêmes caractéristiques familiales, représentent un ensemble hétérogène selon leur âge et celui de leur enfant.

Au 31 mars 2021, PARDI comptait 605 membres, dont 3 nouveaux. Les demandes que nous adressent les parents varient en fonction de l'âge de l'enfant et, par conséquent, de l'étape de la vie à laquelle il se situe. Les thèmes les plus fréquents portent sur la scolarité, toutes les questions reliées à l'hébergement, la Curatelle, l'organisation de la vie adulte, de l'emploi, des loisirs et de l'accès aux services et aux ressources disponibles. Cette année se sont ajoutés tous les enjeux reliés au contexte sanitaire (manque de services, pertes de services, fermeture de dossiers, vaccination, déconditionnement).

Les défis sont nombreux pour ces parents d'un enfant ayant une déficience intellectuelle, et ils ont besoin d'un fort soutien social. En plus de toutes les autres responsabilités familiales, sociales et professionnelles qu'ils assurent, ils font face à des exigences additionnelles. Soucieux de maintenir leur équilibre familial, les parents s'impliquent énormément dans l'intégration sociale de leur enfant, mais également dans les soins et les services. De très nombreux parents disent être insatisfaits des services publics offerts et ont le sentiment d'être laissés à eux-mêmes. S'ajoute alors le défi pour ces parents de compenser le manque de soutien et de services du réseau et à chercher des solutions pour pallier aux problématiques engendrées par les coupures de services, l'attente de services ou la fin d'épisodes de services. Les parents-membres de PARDI nous expriment, de façon générale, leurs préoccupations et difficultés, font état de leur épuisement et insécurité, et réitèrent leur besoin d'être orientés vers les ressources offertes par le réseau et leur désir de rencontrer d'autres familles devant relever les mêmes défis. Ce sont des parents qui doivent se battre en permanence. Les parents de personnes présentant une déficience intellectuelle offrent à leur enfant un soutien qui s'échelonne souvent tout au long de leur vie. Ce rôle comporte son lot de fiertés, d'accomplissements, mais aussi de défis et d'embûches. Plusieurs études québécoises ont identifié des lacunes quant au soutien offert aux familles (AQIS, 2000; Conseil de la famille et de l'enfance, 2007; MSSS, 2001; OPHQ, 2009), notamment, en ce qui concerne la transmission d'informations sur les ressources disponibles. Ces informations seraient souvent éparpillées et la recherche d'informations nécessiterait beaucoup de temps et d'efforts. Plusieurs ressources demeurent ainsi méconnues des parents. D'autres apprennent tardivement l'existence d'un soutien, ce que plusieurs vivent avec amertume, frustration et découragement. De plus, le contexte de réforme des dernières années dans le réseau des services de santé et de services sociaux a fait en sorte que les ressources et les mandats des divers établissements ont beaucoup changé, ajoutant à la confusion. Cette restructuration a également engendré de nombreuses interruptions de services et de roulement de personnel, brisant les canaux habituels de communication et les repères utilisés par les parents.

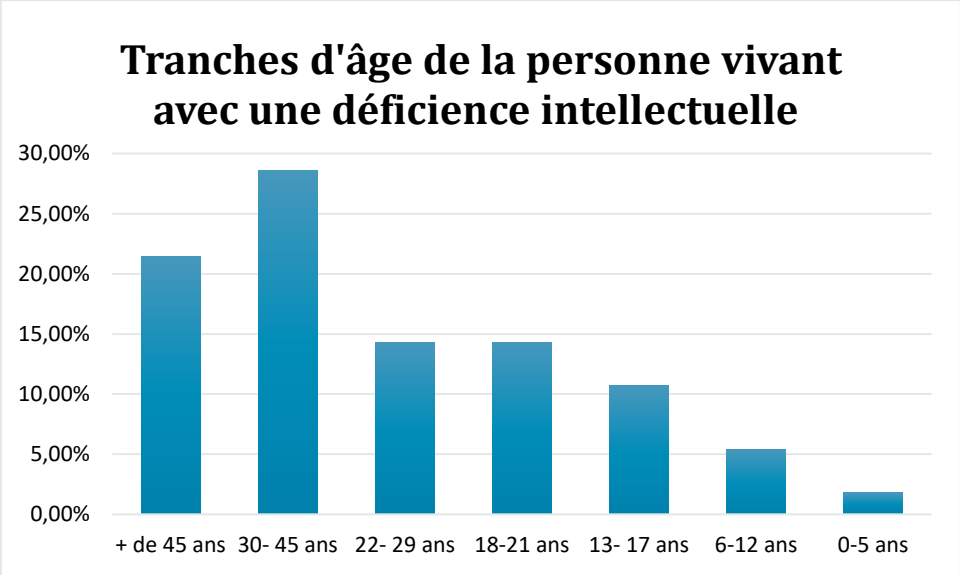

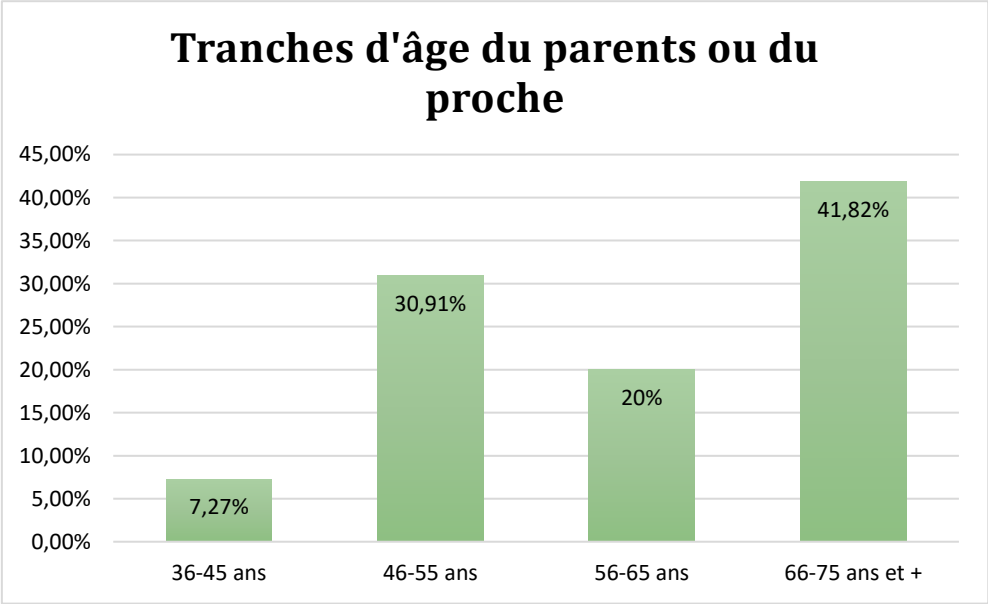

Selon un sondage réalisé auprès des membres en juin 2019

« Je vous remercie pour tous les efforts que vous déployez afin d'assurer une meilleure qualité de vie à nos personnes handicapées, comme mon frère. »

CE QUE NOUS OFFRONS

Dans sa mission de soutien aux parents, PARDI offre plusieurs activités à ses membres :

- Écoute et référencement
- L'accompagnement
- Les soirées-conférences et séances de formation
- Les cafés-rencontres
- Les activités parent et enfant
- L'Info-Parents et l'infolettre
- Les activités culturelles familiales
- Des représentations

Écoute, référencement

Soutenir les parents

Les parents ou proches d'une personne ayant une déficience intellectuelle peuvent en tout temps communiquer avec l'équipe de PARDI qui leur propose un service d'écoute, d'orientation et d'aide pour trouver l'information dont ils ont besoin. Le plus souvent, ce service est assuré par téléphone ou par courrier électronique. PARDI est en lien avec des partenaires communautaires et des représentants des services publics et ce travail de collaboration lui permet de diriger les parents vers les ressources disponibles. Ce service permet aussi aux parents d'exposer leur réalité, d'exprimer leurs points d'inquiétude et leurs besoins, et d'obtenir des réponses à des questionnements litigieux à propos des services auxquels ils ont droit. L'objectif est d'apporter tout le soutien possible aux parents afin qu'ils puissent mieux faire valoir leurs droits et ceux de leur enfant.

Nouvelle action : Ce sont souvent les membres qui viennent vers nous à PARDI au regard d'une situation vécue, d'un besoin d'information, d'une difficulté rencontrée et d'une demande reliée. À partir du 13 mars et en lien avec les mesures de confinement nous avons mis en place un service d'appels destinés à

nos membres pour s'informer de leur situation, s'assurer de leur bien-être et mieux répondre à leurs besoins.

Depuis le début du confinement, 80 familles ont été contactées. Certaines de ces familles ont souhaité recevoir un appel de l'équipe à raison d'une fois par semaine. L'objectif de ces appels était de prendre des nouvelles des membres dans le contexte difficile de la pandémie. Cette année, la mise en place d'un courriel par semaine à l'ensemble des membres nous a permis de leur proposer une main tendue plus collective tout autant que de leur donner, à tous, des informations quotidiennes.

Appels téléphoniques

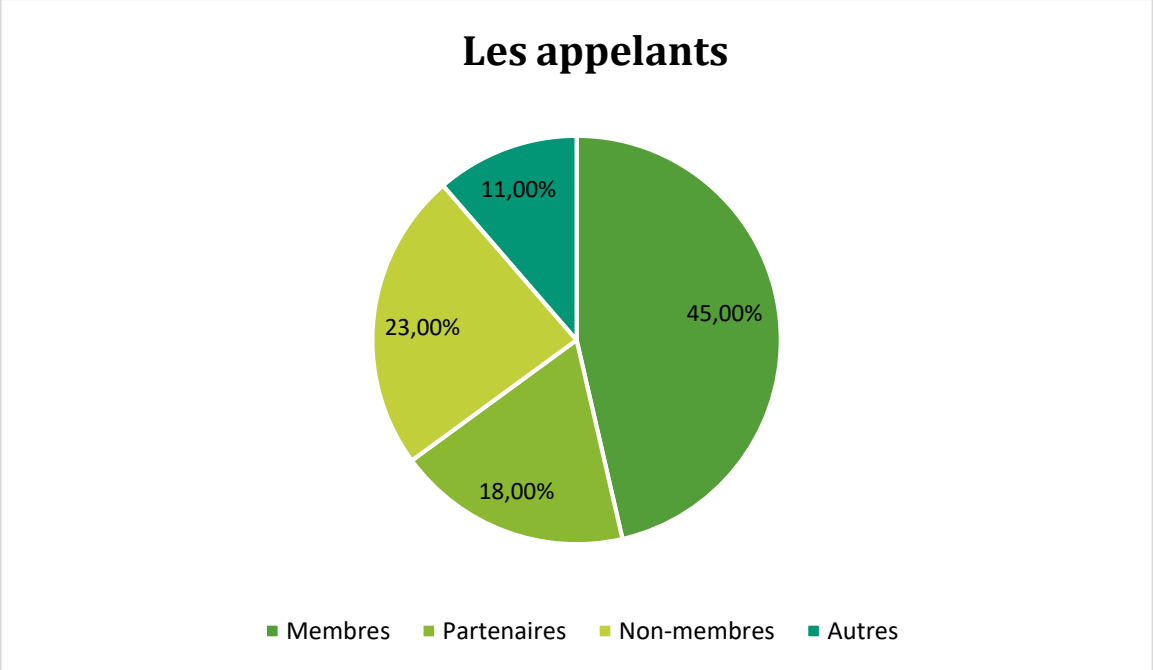

« *Je vous dis à nouveau et je vous dirai encore et encore, merci d'avoir pris le temps de m'écouter et de m'accueillir. De savoir que PARDI est là et que je peux téléphoner en cas de crise me fait un bien énorme* ! »

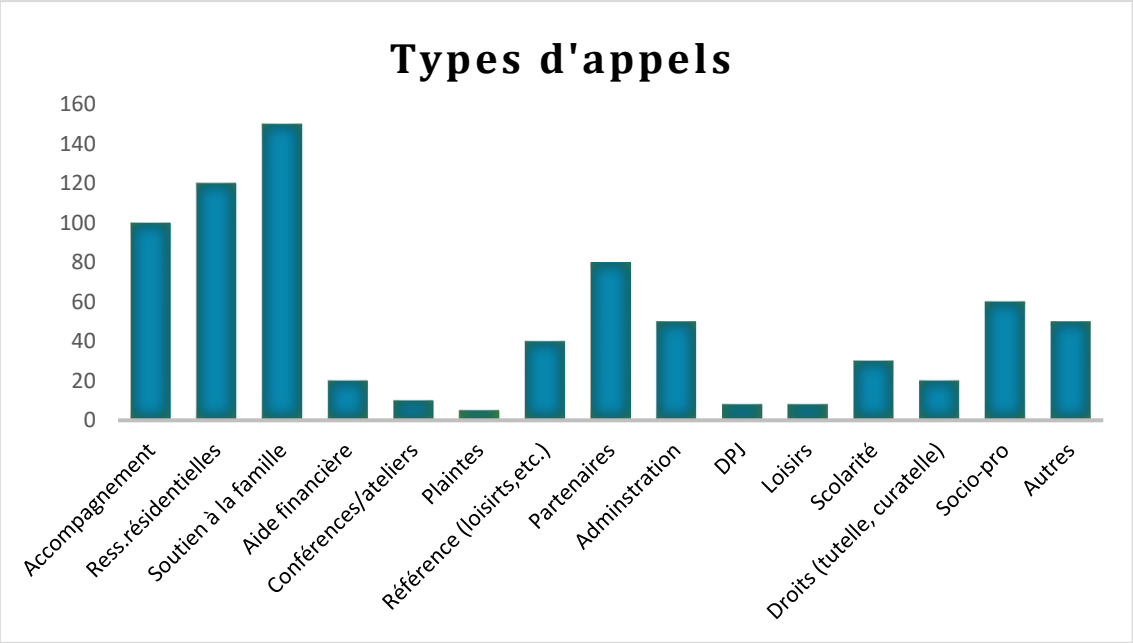

« *Tout simplement pour vous dire un gros merci pour votre excellent travail et votre empathie. Merci pour votre aide si précieuse durant ce printemps si difficile. Vous m'avez donné le courage de continuer de défendre les droits de ma fille.*! »

Accompagnement

L'augmentation des demandes d'accompagnement observée l'an passé s'est maintenue. 16 accompagnements ont été effectués et 5 familles accompagnées dans des rencontres. En raison des coupures dans les services en santé et services sociaux et de la fragilité constante du réseau plus évidente encore dans le contexte actuel, les membres de PARDI ont manifesté un besoin d'être accompagnés. Il y a eu 10 rencontres en présence virtuelles (Zoom ou Team), 2 rencontres en conférence téléphonique et 4 interventions de PARDI auprès du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal Les demandes ont couvert les domaines suivants:

- Coupure de services
- Centre de services scolaires de Montréal (CSSDM)
- Hébergement

Les familles nous ont fait part :

- Des répercussions de la réorganisation du réseau de la santé et des services sociaux sur l'accès aux services (roulement important d'éducateurs ou travailleurs sociaux et, par conséquent, une perte de qualité des interventions, fermeture de dossiers, peur de perdre des services encore davantage);
- De problématiques en ressources d'hébergement;
- Des coupures et diminution de services. Beaucoup de familles nous ont fait part de la réduction de leurs services souvent justifiée par les coupures budgétaires ou pour permettre aux personnes sur les listes d'attente d'avoir enfin du service;
- Du manque de soutien quant à l'élaboration d'un véritable projet de vie ;
- De la difficulté à accéder à l'information sur les services et les ressources ;
- Des coupures au niveau scolaire;
- De l'absence toujours actuelle du réseau de la santé et des services publics dans la 2ème vague de la pandémie et ce, malgré le déconditionnement annoncé et des exigences du ministère reliées.

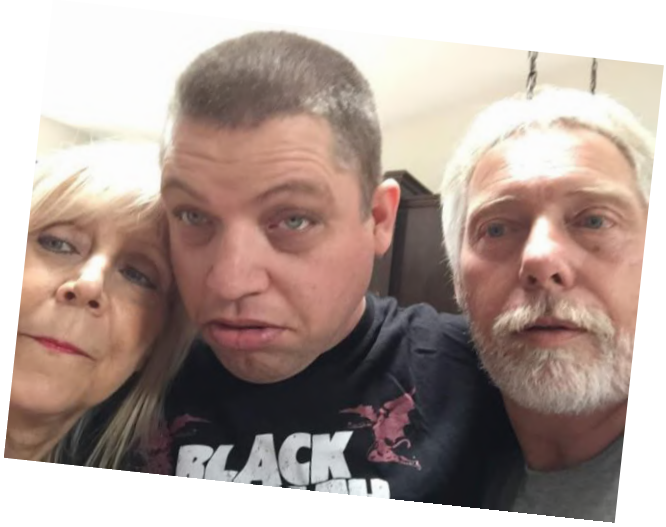

Les soirées-conférences

Informer pour préparer l'avenir
Outiller pour donner les moyens de mieux défendre ses droits

Le contexte dans le réseau, l'arrivée de nouveaux membres ou le changement des moments dans la vie des parents nous amènent à faire évoluer la programmation des thèmes abordés en conférences.

Cette activité de PARDI est bien connue à la fois de nos membres, du réseau communautaire et de celui des services de santé et des services sociaux. Elle est très appréciée et demeure le moyen d'approcher de nouveaux membres.

Ces conférences sont gratuites et réservées principalement aux parents, mais elles sont parfois ouvertes aux intervenants.

Les soirées-conférences sont animées par un conférencier expert de la thématique abordée, capable d'apporter une information la plus claire et précise possible et de répondre également aux questions des parents. Ces soirées sont aussi pour les parents l'occasion d'échanger avec d'autres familles vivant les mêmes défis.

Ces rencontres ont lieu de l'automne au printemps, en général dans les locaux de l'Association, le mercredi ou jeudi de 18 h 30 à 20 h 30 pour permettre aux parents ayant une activité professionnelle de participer. Les parents sont en grande partie très satisfaits des modalités d'organisation des conférences, qu'il s'agisse du jour, de l'heure ou de la durée des séances. Notre programmation est transmise à nos partenaires du réseau communautaire et du réseau des services de santé et des services sociaux ainsi qu'aux établissements scolaires afin d'approcher le maximum de parents.

EN QUOI NOS CONFÉRENCES VOUS SONT-ELLES UTILES ?	
CHOIX DE RÉPONSES	**RÉPONSES**
• Planifier l'avenir	100, 00 %
• Accéder à l'information	81,82 %
• Mieux connaitre vos droits et ceux de votre enfant	81,82 %
• Rencontrer d'autres parents	45,45 %

Aborder des sujets qui préoccupent les parents

Chaque année, un sondage est réalisé auprès de nos membres afin, d'une part, d'améliorer ce service et, d'autre part, de recueillir leurs besoins pour adapter notre programmation aux choix de thèmes qu'ils auront exprimés.

Cette année une nouvelle formule pour les conférences !

Les cafés-rencontres

Les cafés-rencontres se sont poursuivis une fois de plus cette année. Proposant des thèmes, c'est l'occasion pour les parents de s'exprimer sur les situations vécues durant la pandémie. Le partage des bouleversements, des situations dramatiques, mais aussi de s'encourager et de tirer des leçons afin de s'améliorer. Les cafés-rencontres sont toujours aussi une belle occasion pour les membres de briser leur isolement.

« Cette rencontre me donne de l'espoir. Je suis très contente d'avoir été là »

La grande majorité des conférences ont été enregistrées et retransmises aux membres et partenaires.

Conférences, ateliers et café-rencontre entre le 1er avril 2020 et le 31 mars 2021		
Date	Titre	Détails
30 avril 2020	Atelier de cuisine virtuel	Animé par Ann Mitchell et Anne Perrault
27 juin 2020	Atelier de cuisine virtuel	Animé par Ann Mitchell et Anne Perrault
23 septembre 2020	Café-rencontre	Thème : témoignages et situations vécues pendant la pandémie
18 février 2021	Café-rencontre	Thème : Enjeux actuels et pistes de solution pour vos enfants ou proches vivant en milieu de vie substitut (RI, RTF, RAC)
19 février 2021	Formation sur la déficience intellectuelle	Offerte par Hélène Morin et Delphine Ragon à des avocats et agents de la CAVAC (formation accréditée par le Barreau)
26 février 2021	Les agressions sexuelles et la DI	Organisé par Justice Pro-Bono, en collaboration avec PARDI, Juripop et Cavac
24 mars 2021	Favoriser l'autodétermination des personnes aînées ayant une déficience intellectuelle, enjeux et pistes d'action	Animé par Élise Milot, professeure en travail social à l'Université Laval et Martin Caouette, professeur en psychoéducation, titulaire de la Chaire Autodétermination et Handicap

2 ateliers de cuisine ont eu lieu cette année, aux grands plaisirs des familles!

L'Info-Parents
Informer et maintenir le lien associatif

Cette année encore, 4 Info-Parents ont été envoyés à 3154 membres, partenaires et collaborateurs confondus sous un nouveau format.

L'Info-Parents se veut être un moyen de maintenir le lien associatif avec nos membres, de leur apporter de l'information pertinente sur la déficience intellectuelle en général, sur les enjeux et dossiers et de les mettre au fait de nos activités et de ce qui se passe dans le milieu communautaire comme dans celui de la défense des droits. L'Info-Parents offre également un espace d'expression des opinions des membres sur des sujets relatifs à leur vécu, les difficultés ou les bons coups de leur quotidien.

Une version renouvelée de l'Info-Parents a vu le jour. Les informations, les rubriques et les outils sont identiques. Le format, lui, a changé pour offrir une facilité d'accès à l'information, de lecture et de compréhension. Nous avons voulu bonifier la formule afin qu'il devienne davantage un outil de mobilisation et de défense des droits.

Dans le cadre du plan de communication, nous avons revu notre stratégie. 6 publications *« Des Nouvelles de PARDI »*, une infolettre contenant de l'information ponctuelle que les membres et les partenaires reçoivent selon le contexte où les évènements du milieu, ont été envoyées au cours de l'année 2020-2021.

> *« Simplement, vous dire : bravo pour l'INFO-Parents- Hiver 2021- nouvelle présentation…*
>
> *C'est agréable à lire, pratique, convivial et utile pour les proches aidants et les personnes vivant avec une DI. »*

Nouveauté cette année, la diffusion hebdomadaire du « *Message aux membres* » par voie électronique. Cette communication, envoyée aux membres qui ont un courriel, a pour objectif d'encourager, de permettre de rester en lien, de les informer régulièrement et de rappeler que l'équipe est présente pour eux. Il a grandement contribué à notre capacité de donner, au plus grand nombre, les informations qui ont été très changeantes dans le contexte pandémique, évoluant en fonction de la situation sanitaire comme, par exemple, les différentes directives du Ministère SSS et le dossier vaccination et priorisations.

> « *Merci pour ces envois et info qui fait que je me sens moins seule à être indignée. Merci encore pour tout le travail et votre présence. Vous êtes précieux!* »

Les activités socio-culturelles

Favoriser l'accès à la culture pour tous

PARDI travaille depuis des années à favoriser la participation des familles à des activités culturelles en encourageant ses familles membres à la pratique de telles activités. Les familles ayant un enfant vivant avec une déficience intellectuelle sont moins enclines à faire des sorties souvent pour des raisons financières ou de non-adaptation des lieux. L'objectif est, entre autres, de briser l'isolement des familles et provoquer des occasions de sorties enrichissantes, de qualité et qui font du bien.

Dans le contexte pandémique de la dernière année il n'a évidemment pas été possible de faire bénéficier nos membres de billets gratuits ou à tarif réduit pour des activités de ce type. Nous nous sommes donc centrés sur une proposition utile, parfois culturelle et toujours bienfaisante en organisant un tirage de 4 paniers de Noël cet hiver et fin mars sur l'organisation d'un tirage de cartes-cadeaux pour un spa, des achats à l'Épicerie métro et chez Renaud Bray.

> « *Un gros merci !*
>
> *Vous allez rendre plusieurs personnes heureuses.* »
>
> - Une gagnante du tirage

Le centre de documentation

Accès à des ressources documentaires et littéraires en lien avec la déficience intellectuelle

Parmi les services offerts par PARDI se trouve le service de documentation. Depuis maintenant 4 ans, nous offrons à nos familles-membres la possibilité d'emprunter des ouvrages en lien avec la déficience intellectuelle ainsi que des jeux éducatifs.

Ce service est gratuit pour tous nos membres à jour de leur cotisation ainsi qu'à tous les membres de leur famille.

PARDI dispose d'un fonds de 177 ouvrages :

- Documentaires,
- Romans
- Livres pour enfants,
- Récits de vie,
- Films,

Ne sont que des exemples d'ouvrages disponibles pour emprunt.

Cette année, nous n'avons pas enregistré de nouveaux titres.

LES FAITS SAILLANTS 2020-2021

La défense des droits en 2020-2021 pour PARDI ce fût aussi :

- Conditions d'accès et qualité des services : mobilisation pour dénoncer les coupures de services des CIUSSS, notamment en contexte de pandémie
- Amélioration des conditions de vie des personnes en DI : poursuite de la lutte et création en cours d'une plateforme de revendications
- Soutien à SOS DI Services publics
- Soutien renforcé de PARDI au mouvement PHAS
- Hébergement : Soutien aux familles et lancement d'une étude scientifique sur les conditions d'hébergement des personnes ayant une DI.

Discussions sur la mobilisation à l'ère de la distanciation

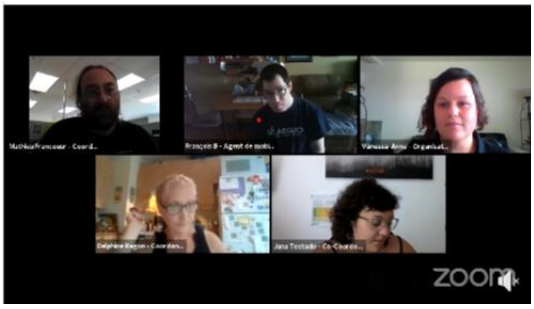

Delphine Ragon, coordonnatrice de PARDI, a participé comme panéliste le 9 juillet à une table-ronde virtuelle organisée par le Mouvement PHAS sur le sujet de la mobilisation en temps de distanciation.

Trois autres organismes du milieu étaient invités à échanger sur le sujet, à parler de leurs activités en temps de distanciation et aussi à donner de nouvelles idées pour rendre la mobilisation la plus efficace possible malgré les difficultés imposées par le contexte de l'époque encore un peu actuel. Les interactions avec les membres d'Ex-Aequo, MÉMO-QC et le MÉPACQ (Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec) ont permis de rappeler l'importance de la mobilisation et des actions pour ne pas être oubliés.

Mobilisation du Mouvement PHAS

« Nous sommes et nous voulons » - campagne de photos

Une campagne de revendication photographique qui s'est étalée sur plusieurs mois.

PARDI s'est impliqué dans cette action (étant même à l'origine de l'idée) où il s'agissait d'afficher, à l'aide de photos, les situations vécues par les familles et les proches des personnes vivant avec un handicap et les personnes concernées, non seulement à travers le contexte exceptionnel que représente celui de la pandémie, mais aussi chaque jour, dans leur quotidien. Pourquoi ? Car nous savons que les difficultés et les moments où on « craque » ne sont pas juste les moments où la vie s'arrête pour les autres, ce sont les moments où les services manquent cruellement, où il n'y a pas de financement, où il faut attendre pour obtenir un suivi ou un hébergement dont l'offre est peu diversifiée. Voilà une partie des réalités qui ont été mise en avant dans cette campagne collective qui a été très partagée sur les réseaux sociaux.

Journée internationale des personnes handicapées

Le rendez-vous était donné au CLSC des Faubourgs à l'occasion de la journée internationale des personnes handicapées. Les groupes en DP, DI et TSA donnaient le coup de pub final de la campagne de revendications photos du Mouvement PHAS (*#oncraque*) débutée le 7 octobre.

Métro - Retour sur la mobilisation de revendications photos pour de meilleurs services de santé et de services sociaux.

FRACA Montréal - Dehors pour le filet social

À l'appel du FRACA Montréal et sous le thème *Dehors pour le filet social - un filet social pour Noël*, une centaine de personnes se sont mobilisées. Les membres et salarié-e-s de plus de 25 groupes communautaires ont distribué tracts et bonbons dans une douzaine de lieux à Montréal. Ils voulaient informer et sensibiliser la population au « filet social » que constitue l'action communautaire autonome, les services publics et les programmes sociaux.

PARDI est engagé dans les revendications et mobilisations de FRACA.

En route vers le Forum - Discussion sur l'hébergement DI/TSA

Voici l'enregistrement de la discussion et des témoignages très enrichissants du 10 mars 2021 dans le cadre de la série *"En route vers le forum"* où 95 personnes étaient présentes!

Cet événement s'inscrivait dans la préparation du Forum provincial sur l'hébergement et le soutien à domicile qui aura lieu les 14 et 15 septembre prochain à Montréal.

PARDI a participé à cette discussion et était sur le comité organisateur de l'événement.

Le comité organisateur du Forum est composé : du Comité des usagers du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'île-de-Montréal, PARDI, Mouvement PHAS, Autisme Montréal, CRADI, Ex aequo et Mémo-Qc

Forum sur l'hébergement et le soutien à domicile

PARDI, via son engagement au sein du Mouvement PHAS, a été cette année un partenaire actif pour la réflexion et l'organisation d'n forum provincial sur l'hébergement et le soutien à domicile des personnes handicapées qui aura lieu les 14 et 15 septembre 2021. Notre équipe est sur le comité organisateur pour penser l'événement et réaliser les activités pré-forum.

Ce forum a pour objectif de discuter, avec l'ensemble des partenaires et personnes concernés, des enjeux d'hébergement et de soutien à domicile afin de statuer sur des revendications communes du milieu personnes handicapées et des pistes d'action.

Mobilisation pour le communautaire

Le 15 septembre 2020, FRACA célébrait la rentrée du milieu communautaire montréalais par un rassemblement à la fois social et revendicateur! PARDI a répondu présent!

Il y avait bien des raisons de se mobiliser dans le contexte:

- D'abord et avant tout, parce que le milieu communautaire se rassemble!
- La crise sanitaire, sociale et économique a accentué les inégalités et il importait de les dénoncer.
- Les organismes communautaires ont été fragilisés. Plus que jamais, ils ont besoin d'un financement à la mission globale adéquat et d'une reconnaissance de leur autonomie.
- La campagne Engagez-vous pour le communautaire entamait sa deuxième phase avec un plan d'action adapté et des revendications plus pertinentes que jamais.

Aujourd'hui, ces groupes communautaires, faute de soutien financier adéquat due aux mesures d'austérité et aux coupures dans les services sociaux, ont beaucoup de mal à mener leur mission.

Campagne *« Engagez-vous pour le communautaire »* :
L'équipe de PARDI se mobilise pour le respect de l'autonomie des organismes

Lors de l'Assemblée générale tenue le 13 juin 2017, les membres avaient appuyé le CA pour la signature d'une résolution engageant PARDI à participer aux actions et activités de la campagne *« Nous sommes et nous voulons !»* coordonnée par le Mouvement PHAS.

Cette année encore, PARDI s'est associé à la campagne « *Engagez-vous pour le communautaire* » qui représente les 4000 organismes d'action communautaire autonome du Québec, dont 800 sont établis à Montréal.

Les revendications :

- Un réinvestissement pour tous les organismes communautaires ;
- Le respect de leur autonomie pour qu'ils fassent leur travail à leur manière ;
- Un réinvestissement majeur dans les services publics et les programmes sociaux.

PARDI s'est engagée dans cette mobilisation pour le financement des organismes communautaires.

SOS DI Services publics

Il importe qu'un champ de réflexion et de revendications se développe le plus rapidement possible afin de cerner les besoins des personnes ayant une déficience intellectuelle et les services qu'elles requièrent.

C'est pourquoi PARDI s'est, dès le début et cette année encore, très activement impliqué au sein de SOS DI SERVICES PUBLICS qui entend y contribuer en proposant un ensemble de réformes qu'il porte à l'attention de tous ceux et celles qui sont concernés par les besoins de ces personnes.

Considérant la détérioration des services publics, le temps est venu de réaffirmer le droit des personnes qui ont une déficience intellectuelle d'accéder à des services publics de qualité, accessibles, universels et gratuits. Une réforme majeure des services dédiés à ces personnes et à leurs familles s'impose.

Pour y parvenir, il est important de donner suite aux deux ouvrages publiés en 2018 et 2019 par le Regroupement de parents de personnes ayant une déficience intellectuelle de Montréal (RPPADIM) dont l'un comporte une plateforme de plus de 50 propositions de réforme.

SOS DI SERVICES PUBLICS est né de cette nécessité et de l'ambition de porter ces revendications. Même s'il entend privilégier la voix des parents et de promouvoir les positions avancées dans les documents mentionnés précédemment, SOS DI SERVICES PUBLICS demeure un organisme ouvert à tous ceux et celles qui se sentent concernés par la problématique des services aux personnes qui ont une déficience intellectuelle. PARDI a participé à l'assemblée de Fondation du 12 novembre 2019 et PARDI fait partie du comité exécutif composé de Marcel Faulkner (coordonnateur), Hélène Morin, Isabelle Perrin, Lucille Richard et Delphine Ragon (PARDI). Le comité se rencontre aux 3 semaines. Nous sommes également impliqués dans la rédaction du bulletin.

SOS DI SERVICES PUBLICS

Projet de recherche sur l'hébergement

Cette année PARDI s'est engagé dans un projet de recherche porté par des parents et quelques organismes ou instances.

Le comité des usagers du CIUSSS du Centre -Sud -de -l'île - de -Montréal, l'Association de parents pour la déficience intellectuelle (PARDI) et l'Association de Montréal pour la déficience intellectuelle (AMDI) ont décidé de s'associer afin de faire appel au réseau international de processus de production du handicap (RIPPH) dans le but de réaliser une recherche exploratoire sur le vécu des personnes ayant une déficience intellectuelle et/ou un trouble du spectre de l'autisme et leurs proches, relativement aux services offerts en ressources d'hébergement.

Comme organisations en défense des droits, nous connaissons les réalités vécues de très nombreuses personnes concernées et familles, mais nous voulions qu'elles soient documentées et crédibles pour le réseau des services publics puisque nous ne sommes pas entendus authentiquement lorsque nous faisons remonter leur parole au niveau des CIUSSS ou des ministères. Il en est de même trop souvent pour les familles.

Afin que cette expérience soit créditée, nous avons entrepris cette démarche scientifique qui pourra, à son échelle, être le début d'une documentation crédible au regard des instances politiques et décisionnelles.

Ce n'est que le début d'une phase 1 qui sera sans doute suivie d'une phase 2 l'an prochain et peut-être 3 ensuite.

LA VISIBILITÉ

Site internet - Donner de l'écho à la défense des droits

Notre nouveau site internet est sur le point d'être mis en ligne!

Nous en parlions déjà dans nos deux derniers rapports d'activités, mais la vie de l'organisme n'avait pas permis la réalisation du site en 2018-2019 et le contexte actuel qui complique tout a retardé les dernières étapes de ce chantier entrepris en 20020. Ceci dit, vous pourrez bientôt découvrir une version très améliorée du site internet qui permettra aux visiteurs de trouver l'information plus facilement et plus rapidement. L'information y sera complètement réorganisée afin de rendre la navigation plus efficace et intuitive. On pourra obtenir de l'information, entre autres, sur les activités, le calendrier, la défense des droits.

WWW.PARDI.QUEBEC

« *Apprécions votre engagement : défense des droits des usagers DI et les proches aidantes; informations pertinentes* »

Plan de communication

L'équipe a réalisé un sondage auprès de ses membres et partenaires entre le 23 janvier et le 14 février 2020 afin de mieux cerner notre image et notre visibilité, d'en tirer des constats et cerner les espaces d'amélioration.

Nous avons, en conséquence, travaillé cette année un plan de communication 2020-2023 et PARDI a choisi de se focaliser sur 8 objectifs :

1. Créer l'image de PARDI : mieux faire connaitre l'organisme et sa mission, la rendre plus visible et plus crédible
2. Augmenter le nombre de membres
3. Attirer des parents-membres plus jeunes
4. Réactiver les membres inactifs
5. Inciter, susciter et être proactif dans les interactions, les échanges et la participation avec les membres ; créer un sentiment de communauté autour de PARDI
6. Être plus proactif dans la promotion des droits et dans l'information dispensée aux familles
7. Développer et diversifier le partenariat avec les autres organismes
8. Renforcer les actions, faire davantage d'analyse politique.

Facebook

PARDI est très présente sur les réseaux sociaux via sa page Facebook

Rejoignant des parents et proches, des intervenants, des organismes œuvrant en DI, la page Facebook propose quotidiennement des articles en lien avec le milieu ou les actualités de l'Association. Cette page est très active et constitue un espace où les parents ou les proches d'une personne vivant avec une déficience intellectuelle peuvent s'exprimer et débattre de certains sujets qui les touchent.

NOMBRE DE PUBLICATIONS PAR MOIS SUR LA PAGE FACEBOOK	
Avril	29
Mai	27
Juin	22
Juillet	19
Août	20
Septembre	23
Octobre	51
Novembre	38
Décembre	19
Janvier	22
Février	26
Mars	48

2,686 abonnés de la page

Toujours en pleine croissance !

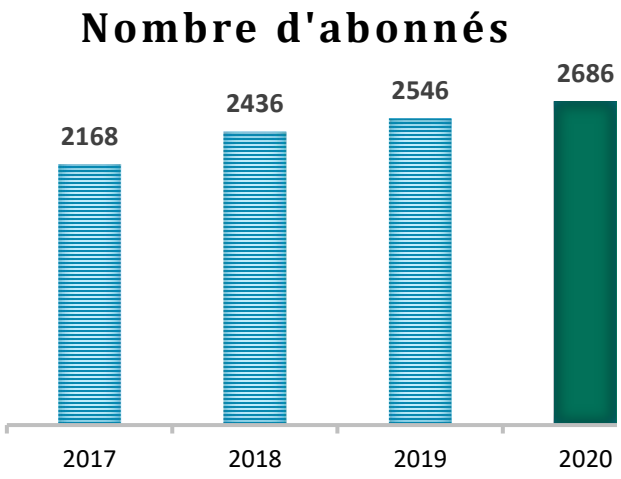

Groupe privé sur Facebook

335 membres

En mars dernier, PARDI a créé un groupe Facebook, parents pour la déficience intellectuelle.

Les meilleures idées viennent toujours des personnes directement concernées.

À l'origine de l'idée, les familles.

Il y a plus d'un an, lors d'un des cafés-rencontres que nous organisons à PARDI, les parents présents ont exprimé leur besoin d'être en lien avec des personnes qui vivent les mêmes enjeux afin de s'inspirer des expériences de chacun, d'avoir et de donner des conseils issus de leur vécu et également de se mobiliser collectivement. Nous avions alors discuté de différentes modalités et l'idée d'une plateforme avait été évoquée.

Peur des représailles, pas nécessairement l'envie de s'exposer publiquement, crainte du jugement sont trois des enjeux souvent soulevés par les parents et proches lorsqu'il s'agit de s'exprimer sur leur réalité. La formule d'un groupe Facebook nous a semblé pouvoir répondre à ces besoins.

Parents pour la déficience intellectuelle est un groupe privé dont on ne peut devenir membre que sur acceptation de PARDI, qui l'administre. Les publications ne sont visibles que par les membres du groupe. Chaque membre peut "liker" et commenter les publications, pas de partage possible. PARDI s'assure qu'il n'y a pas de publication déplacée ou d'interactions problématiques.

Nous souhaitons qu'il devienne un espace de support social, un lieu virtuel qui fasse en sorte que l'on se sente moins seul dans les réalités quotidiennes, les questions qui se posent, les préoccupations et les défis.

Nous voyons ce groupe comme un moyen d'action de plus pour soutenir les familles et proches, renforcer l'esprit communautaire, diffuser de manière plus large et à plus de parents et proches de personnes ayant une déficience intellectuelle l'information, les actions, l'importance de la défense de leurs droits. C'est aussi pour nous un outil supplémentaire de mobilisation collective. Pour joindre le groupe.

PARDI dans les médias

Sensibiliser l'opinion publique à la réalité et aux défis des familles responsables de personnes ayant une déficience intellectuelle demeure une démarche importante pour PARDI. Outre la revendication des droits, il est essentiel de susciter l'attention et l'intérêt des médias quant au combat que mènent ces familles – qui se sentent souvent abandonnées – pour obtenir l'aide et l'appui de l'État.

La situation des personnes ayant une déficience intellectuelle qui sont hébergés dans des maisons d'hébergement ou des ressources intermédiaires.

Article du Devoir, Entrevues RDI et

Le déconfinement et les milieux de vie : Radio-Canada (entrevue de Delphine Ragon de PARDI à la 6e minute), Radio-Canada (entrevue de Delphine Ragon)

PARDI a sollicité 32 parents et 13 organismes du milieu pour signer sa lettre ouverte (Le Devoir) et demander des comptes au CIUSSS Centre-Sud et au ministère de la Santé et des Services Sociaux. La dite lettre a également été citée dans le Journal de Montréal, dans un second article qui a parue dans Le Devoir.

16 novembre 2020 CANAL M - Entrevue de Delphine Ragon, coordinatrice de PARDI et Danielle Gaudet, membre de PARDI à l'émission Sans détour.

PARDI donnait une entrevue à CANAL M, l'émission Sans détour, sur la question de l'hébergement et a coécrit avec le Mouvement PHAS une lettre ouverte sur le même thème signée par plusieurs organismes.

Parents et proches membres de PARDI dans les médias

Danielle Gaudet et ses enfants: Marie-Josée et Yanick

Lettre ouverte de Danielle Gaudet, parent membre de PARDI « À défaut de ressources, on médicamente mon fils » reprise par différents journaux (La Presse, Métro, Huffpost, TVA Nouvelles, le Journal de Québec . et article du Journal de Montréal le 3 novembre.

2 parents membres de PARDI en entrevue pour LCN sur l'importance de la priorisation des personnes ayant une déficience intellectuelle pour la vaccination.

Josée Legault, journaliste et chroniqueuse politique est membre et proche aidante de sa sœur Manon : AMI-télé

Le combat contre l'abandon des personnes vivant avec une DI et les fermetures de dossiers du CIUSSS Centre-Sud trouve écho dans cet article : L'angle mort oublié

Au sujet du protocole de triage : Et si le triage touchait votre famille? (Journal de Montréal)

Vacciner en priorité les personnes atteintes de déficience intellectuelle ou d'autisme. Témoignage percutant à Radio-Canada

REPRÉSENTATION ET CONCERTATION

Conjuguer nos forces

La défense des droits et la promotion des intérêts des personnes ayant une DI pour une association comme la nôtre passent nécessairement par l'affiliation à des regroupements qui ont également le même mandat.

Différentes actions menées par PARDI se font aussi en soutien ou en collaboration avec d'autres organismes concernés par les problématiques de la déficience intellectuelle. PARDI adhère en effet à de nombreux réseaux pour réussir à atteindre ses objectifs. Nous participons à plusieurs tables de concertation ou comités concernés par l'intégration sociale des personnes ayant une DI. Ce sont des lieux d'échanges et de collaboration qui ont tous pour objectif commun de favoriser la concertation entre organismes montréalais, de débattre de sujets relatifs à l'inclusion sociale, scolaire et professionnelle ou au transport des personnes ayant une DI, de faire des recommandations et de concentrer les forces de revendications des organismes.

Tables de concertation	Secteur d'intervention
➢ Mouvement PHAS • Grand comité • Comité de mobilisation • Comité organisateur du Forum sur l'hébergement et le soutien à domicile	Accès aux services
➢ Comité régional pour l'autisme et la déficience intellectuelle (CRADI) • Comité ad hoc • Comité ad hoc milieu vaccination • Comité entre les organismes communautaires et les 5 CIUSSS • Comité responsabilité RSSS/OC	Défense des droits Accès aux services
➢ Table de concertation pour l'intégration en service de garde des enfants ayant une déficience	Intégration en service de garde
➢ Comité soutien à la famille de l'organisme Solidarité de parents de personnes handicapées (SPPH)	Défense des droits
➢ Table transport du RUTA	Transport et défense des droits

Le partenariat, une complémentarité indispensable

À PARDI, nous accordons une place importante au partenariat qui est indispensable à la réalisation de notre mission. Pour nous, travailler ensemble :

ACCROÎT LA CRÉDIBILITÉ ET L'IMPACT
Collaborer c'est avoir une plus grande portée, plus de rayonnement et un pouvoir d'influence qui se manifeste davantage. Grâce à l'augmentation des moyens et des forces présentes, cela procure une multiplication des effets. Le travail conjoint engendre généralement des projets plus solides et qui répondent mieux aux besoins du milieu. Le pouvoir d'agir collectif est ainsi bonifié.

ÉLARGIT LES RÉSEAUX
En collaborant, un renforcement du filet social se met en œuvre. Cela optimise et structure le réseau de par une meilleure solidarité qui se tisse. Cela permet également de briser l'isolement et de travailler davantage vers des objectifs communs.

DIVERSIFIE LES ACTIONS ET LES SAVOIRS
En réunissant divers acteurs, on crée une richesse de moyens d'action et un accroissement de l'intelligence collective. Cela encourage également la démystification de « l'autre » et l'abolition de certains préjugés. Les savoirs ainsi créés prennent appui sur des compétences variées, et favorisent des apprentissages qui viennent enrichir l'ensemble des participants et des organismes.

ENGENDRE DES STRATÉGIES COMMUNES
Collaborer c'est aussi se répartir la charge de travail. Cela procure un dynamisme, accroît la volonté de résoudre certains défis. Un autre effet bénéfique est la diminution du travail en silo et de certains dédoublements car l'échange est ici encouragé pour établir des stratégies communes au service de notre mission, notre action et nos membres.

Pour toutes ces raisons, nous remercions….

SOS DI SERVICES PUBLICS, le Mouvement PHAS, RUTA, Sans Oublier le Sourire (SOS), le comité des usagers du CIUSSS du Centre -Sud -de -l'île -

de -Montréal, Comité régional pour l'autisme et la déficience intellectuelle (CRADI), la Société québécoise pour la déficience intellectuelle (SQDI), l'AMDI, la Corporation l'Espoir, Solidarité de Parents (SPPH), Autisme Montréal, le Regroupement de la Trisomie 21, La Gang à Rambrou, Le Mouvement des Personnes d'Abord, ainsi que l'ensemble des organismes travaillant pour la déficience intellectuelle.

PARDI

Association de parents pour la déficience intellectuelle

3958, rue Dandurand – Bureau 5
Montréal (Québec) H1X 1P7
Tél. : 514 376-6644
pardi@pardi.quebec
www.pardi.quebec

Informer ▪ Sensibiliser ▪ Défendre

Faire entendre les préoccupations des parents